

DELIBERATION N° 13 - RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DU CONSEILLER NUMERIQUE

Rapporteur : Mme BERNIER

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 3 du 08 février 2021 relative à la création d'un emploi de conseiller numérique en contrat de projet,

Vu la délibération n°10 du 07 juin 2021 relative à la convention de mutualisation d'un conseiller numérique,

Un Conseiller Numérique France Services a été recruté le 11 mai 2021 dans le cadre de l'appel à projet mené par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Banque des territoires.

Le projet a fait l'objet d'un partenariat entre 4 communes (Ludres, Fléville-devant-Nancy, Houdemont et Heillecourt). Celui-ci a fait l'objet d'une convention de mutualisation en date du 8 juillet 2021.

Ses missions correspondent aux objectifs de réduction de la fracture numérique fixés par l'ANCT.

Celui-ci a établi un rapport d'activité qui rappelle les divers objectifs fixés et présentent les données correspondant à l'activité du conseiller entre mai et décembre 2021 :

- Les usagers du service et leur niveau de compétence
- Le nombre de rendez-vous
- Le classement des motivations des usagers en diverses thématiques
- Les ateliers collectifs
- Les objectifs 2022.

Intervention de Monsieur le Maire :

Merci pour cette présentation. L'INSEE a fait une étude sur l'utilisation de l'informatique, notamment au niveau des déclarations en ligne des services de l'Etat. On voit que de 18 à 70 ans, 80% des personnes ont au moins fait une déclaration au cours de l'année 2021, au-delà c'est à peine 25%. On constate donc que les plus de 70 ans utilisent peu les outils numériques. M. PETIT est habilité à faire les démarches et aider les personnes en difficulté. Nous avons bien fait de recruter un conseiller numérique. C'est un excellent dispositif. Merci à M. PETIT pour son engagement et ses interventions.

Intervention de Madame LIIRI :

Je voulais ajouter que M. PETIT est intervenu la semaine dernière au collège lors d'une réunion d'information sur les dangers du numérique pour les jeunes en partenariat avec un policier. Une quarantaine de parents étaient présents et l'intervention a été très appréciée. Il a proposé à certains parents un entretien et un accompagnement individuel.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

- prend acte du rapport d'activité 2021 du Conseiller Numérique France Services ;
- donne son accord sur les objectifs 2022.

Informations diverses :

Intervention de Madame LOMBARD (Groupe Pour Ludres, Résolument) :

Nous aimerions évoquer à nouveau la rénovation de l'aire de jeux du Plateau des Loisirs. Certains équipements, dont les jeux à ressort, sont inutilisables ; la balançoire n'est plus opérationnelle ; les clôtures posent problème. Bref, lors du dernier Conseil nous étions tous d'accord sur le diagnostic et M. Lamy nous avait indiqué que trois offres de remplacement avaient été réceptionnées. Serait-il possible de les étudier sans trop tarder, d'autant plus que les vacances d'été se rapprochent et que cet espace va bien évidemment être de plus en plus fréquenté ? Et en attendant que cette rénovation ait lieu ne serait-il pas judicieux d'étendre l'interdiction d'accès déjà existante aux jeux que nous venons de citer ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Tout jeu qui peut être dangereux sera démonté afin d'éviter les accidents et un panneau sera mis en place pour indiquer le renouvellement futur de ces jeux.

De plus, nous sommes en train d'étudier les offres reçues et l'attribution se fera dans les prochains jours. Cependant, nous ne connaissons pas la date à laquelle les jeux seront posés. En effet, actuellement tout type de travaux prend du retard à cause des délais d'acheminement des matériaux et de leur pénurie.

Interventions de Monsieur le Maire :

Concernant la crise sanitaire, il y a encore quelques cas. Il faut rester prudent et attentif. Le virus circule toujours.

La guerre en Ukraine dure depuis maintenant trois mois. Elle se durcit notamment dans le secteur Est du pays où la Russie veut absolument reprendre le contrôle. On parle de 15 000 morts du côté des militaires russes. A Ludres, une famille a accueilli une femme et son enfant. Il est scolarisé à Ludres et fréquente le restaurant scolaire et le périscolaire. En effet, sa maman est très volontaire et apprend le français afin de trouver un travail rapidement. Nous l'avons mis en relation avec des entreprises qui seraient intéressées pour la recruter.

Maintenant, je voudrais remercier les élus, le personnel et les bénévoles pour leur participation aux les élections présidentielles. Pour les élections législatives, il nous manque encore quelques assesseurs sachant que les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Merci également à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la course aux œufs de Pâques et aux 35 ans du jumelage avec Furth im Wald.